

Notre programme de formation Amiante SS4 pour les encadrants techniques offre une approche personnalisée et humaine pour développer les compétences nécessaires à la gestion sécuritaire de l'amiante, à la définition des modes opératoires et à l'organisation des interventions sur des matériaux contenant de l'amiante dans un environnement de chantier.

1 - Objectifs pédagogiques

- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention amiante sous-section 4.
- Évaluer d'un point de vue technique le risque amiante pour toute intervention sous-section 4.
- Rédiger et faire appliquer les modes opératoires adaptés à chaque type d'intervention sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Définir et mettre en œuvre une démarche de prévention efficace et choisir les équipements de protection adaptés.
- Connaître les réglementations et les normes en vigueur relatives à la gestion de l'amiante (Code du travail, Arrêté du 23/02/2012).

2 - Public et prérequis

Public cible :

Ce programme s'adresse à tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques pour des interventions relevant de la sous-section 4 (article R.4412-139 du Code du travail).

Prérequis :

- Présenter un certificat d'aptitude médicale incluant la prise en compte du risque amiante.
- Aucune expérience préalable en matière d'amiante n'est requise pour la formation initiale.

3 - Modalités

Accessibilité et délais d'accès

Délais d'accès moyens : 3 semaines selon calendrier

Handicap :

Une prise en charge spécifique est nécessaire en fonction du handicap et requiert une étude au préalable. Nous contacter.

Durée : 35 heures (5 jours)

Prix : 990€ HT par apprenant

AMIANTE SS4 – ENCADRANT TECHNIQUE

4 - Contenu de la formation

Module 1 : Introduction à l'Amiante et à la Réglementation

1) Propriétés de l'amiante et risques pour la santé

- Présentation des différentes formes d'amiante.
- Effets sur la santé humaine.
- Les maladies liées à l'amiante.

2) La réglementation française concernant l'amiante

- Historique de la réglementation – interdiction de l'amiante depuis 1997.
- Principaux textes réglementaires (Code du travail, Arrêté du 23/02/2012).
- Obligations légales pour les employeurs.

3) Les responsabilités des différents acteurs

- Rôle de l'encadrant technique, de l'encadrant de chantier et des opérateurs.
- Obligations en matière de formation, d'information et de surveillance médicale.

Module 2 : Identification et Évaluation de l'Amiante

1) Techniques d'identification des matériaux contenant de l'amiante

- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante (MCA).
- Modalités d'identification – lecture et analyse des rapports de repérage (DTA, RAAT).

2) Évaluation des risques liés à la présence d'amiante

- Évaluation de l'exposition potentielle – niveaux d'empoussièrement.
- Facteurs de risque et de vulnérabilité – VLEP réglementaire.
- Mesures de prévention.

3) Utilisation des méthodes d'échantillonnage appropriées

- Prélèvement d'échantillons en toute sécurité.
- Transmission des échantillons au laboratoire.
- Interprétation des résultats.

AMIANTE SS4 – ENCADRANT TECHNIQUE

Module 3 : Modes Opératoires et Organisation des Interventions SS4

1) Élaboration des modes opératoires

- Définition du mode opératoire adapté au type de travaux et au niveau d'empoussièrement.
- Procédures de travail sécuritaires pour les interventions SS4.
- Respect de la procédure de transmission du mode opératoire au donneur d'ordre.

2) Organisation et coordination des interventions

- Planification des interventions – coordination avec les autres corps de métier.
- Consignes de sécurité collective et individuelle à transmettre aux équipes.
- Surveillance de la mise en œuvre du mode opératoire sur le chantier.

3) Suivi documentaire et traçabilité

- Documents obligatoires : mode opératoire, fiche d'exposition, attestation de compétences.
- Gestion des déchets amiantés – BSDA (Bordereau de Suivi des Déchets Amiantés).
- Archivage et conservation des documents réglementaires.

Module 4 : Équipements de Protection et Prévention des Risques

1) Utilisation et sélection des équipements de protection individuelle (EPI)

- Appareils de protection respiratoire (APR) : types, facteurs de protection assignés (FPA).
- Limites d'efficacité des EPI et durées de port en continu recommandées.
- Sélection et port des combinaisons de protection adaptées.

2) Équipements de protection collective (EPC)

- Confinement, captage à la source, ventilation – mise en dépression.
- Unités de décontamination (UDD) – fonctionnement et utilisation.
- Aspiration des poussières – aspirateurs HEPA H14.

3) Démarche de prévention et gestion des urgences

- Information personnelle des travailleurs – droit de retrait en cas de danger grave.
- Consultation des instances représentatives du personnel et du médecin du travail.
- Gestion des situations d'urgence – procédures d'alerte et d'évacuation.

AMIANTE SS4 – ENCADRANT TECHNIQUE

5 - Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Notre équipe est composée de formateurs expérimentés possédant une expertise approfondie dans la gestion de l'amiante et la sécurité sur les chantiers.

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de cours et documents pédagogiques.
- Exercices pratiques et études de cas.
- Vidéos et présentations interactives.

Évaluation et validation

- Évaluation initiale des connaissances et des bases.
- Évaluation des acquis en fin de formation par des mises en situation, études de cas, des questionnaires.